



PHOTOS



Nom d'équipe :	Claude Mailloche
-----------------------	------------------

Pour le 1^{er} mai : minimum 10 noms et 10 photos. **Pour le 15 juin** : documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1^{er} mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : liguevoyageurs@outlook.com

			
1 Benjamin Olivier	2 Patrick Bourassa	3 Mark Warren	4 Saysana Sysaykeo
			
5 Stéphane Morneau	6 Pierre-Luc Dionne	7 Mathieu McCollough Bouchard	8 Jasmin Eugène St-Sauveur
			
9 Marc-André Blain	10 Migael Charron Strubel	11 Bertrand Giguère	12 Vincent Ouellette
			
13 Yann Laforest	14	15	16
			
17	18	19	20